



**COMMUNIQUE DE PRESSE
INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

Informations sur le nombre total de droits de vote et d'actions

Mont-Saint-Guibert (Belgique), 2 octobre 2020, 14:30 (CEST) – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la divulgation des participations importantes, **Nyxoah S.A.** publie les informations ci-dessous suite à l'émission de 650.250 nouvelles actions le 29 septembre 2020 en conséquence de l'exercice du "Warrant de Surallocation" qui a été émis sous certaines conditions le 7 septembre 2020 et confirmé le 21 septembre 2020 :

- Capital: EUR 3,792,010.34
- Nombre total de titres avec droits de vote: 22.074.109 (tous des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur): 22.074.109 (tous liés aux actions ordinaires)
- Nombre de droits de souscrire à des titres avec droits de vote non encore émis:
 - 161 "2013 Warrants ESOP" émis le 3 mai 2013 et le 23 décembre 2014, donnant le droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 80.500 titres avec droits de vote (tous des actions ordinaires);
 - 482 "2016 Warrants ESOP" émis le 3 novembre 2016, donnant le droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 241.000 titres avec droits de vote (tous des actions ordinaires);
 - 319 "2018 Warrants ESOP" émis le 12 décembre 2018, donnant le droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 159.500 titres avec droits de vote (tous des actions ordinaires); et
 - 550.000 "2020 Warrants ESOP" émis le 21 février 2020, donnant le droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 550.000 titres avec droits de vote (tous des actions ordinaires).

-FIN-

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter:

Nyxoah

Rémi Renard, VP Therapy Development and Education

remi.renard@nyxoah.com

+32 472 12 64 40

Pour tout renseignement, les médias peuvent contacter:

Consilium Strategic Communications

Amber Fennell, Ashley Tapp, Lindsey Neville, Taiana De Ruyck Soares

Nyxoah@consilium-comms.com

+44 (0)20 3709 5700

A propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies de la santé. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions et de services innovants visant à traiter les troubles respiratoires du sommeil. La principale solution de Nyxoah est le système Genio[®], une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse de nouvelle génération approuvée CE, centrée sur l'utilisateur et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité¹ et des comorbidités, telles que des maladies cardiovasculaires, de la dépression et des accidents vasculaires cérébraux.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA sur des patients atteints de SAOS modéré à sévère, le système Genio[®] a reçu le marquage européen CE en mars 2019. La société mène actuellement l'étude BETTER SLEEP en Australie et en Nouvelle-Zélande pour l'expansion des indications thérapeutiques du système Genio[®], ainsi qu'une étude post-commercialisation ELISA en Europe pour confirmer son innocuité et son efficacité à long terme.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.nyxoah.com.

Attention – marquage CE depuis 2019. Dispositif de recherche aux États-Unis. Limité à un usage expérimental aux États-Unis par la loi fédérale américaine

¹ Young T. et al : Sleep Disordered Breathing and Mortality : Eighteen-Year Follow-up of the Wisconsin Sleep Cohort, Sleep. 2008 Aug 1 ; 31(8) : 1071–1078.